



## MOBILITÉ SORTANTE

### Programmes de financement et d'aides pour les mobilités ARPE

PROGRAMME	Aide à la Mobilité Internationale Sortante (AMIS)	Bourse de stage à l'étranger de l'Université Paris-Saclay	Bourses mobilité IDF	ERASMUS + Stages (Student Mobility for Practice - SMP)
	ENS Paris-Saclay	Université Paris-Saclay	Région Ile-de-France	Commission Européenne
Lien	<a href="http://www.ens-paris-saclay.fr/actualite/amis-beneficier-dune-aide-la-mobilite-internationale-sortante">http://www.ens-paris-saclay.fr/actualite/amis-beneficier-dune-aide-la-mobilite-internationale-sortante</a>	<a href="https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/bourse-de-stage-a-letranger">https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/bourse-de-stage-a-letranger</a>	<a href="https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants">https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants</a>	<a href="https://ens-paris-saclay.fr/sites/default/files/RI/Financement_sortant/Appel_a%CC%80_candidature_ERASMUS%202019-2020.pdf">https://ens-paris-saclay.fr/sites/default/files/RI/Financement_sortant/Appel_a%CC%80_candidature_ERASMUS%202019-2020.pdf</a>
Type de mobilité	Mobilités à l'international dans le cadre des activités du diplôme de l'ENS Paris-Saclay	Stage de recherche (obligatoire ou optionnel) dans le cadre du cursus	Stages conventionnés	Stages de recherche, stages professionnalisant en laboratoire ou en entreprise dans l'un des pays du programme (voir liste en p.4).
Durée	3 à 12 mois	6 semaines minimum	1 à 10 mois	2 à 12 mois
Bénéficiaires	Normalien-étudiants, normalien-élève en congé sans traitement CST (non prioritaires). Césures non éligibles	Normaliens-étudiants et normaliens-élèves en CST en ARPE	Normaliens étudiants et normaliens en CST	Normaliens étudiants, normaliens en CST (hors césure), normaliens-élèves (non prioritaires à l'attribution de l'allocation).
Critères d'éligibilité	Mobilités comprises entre 3 mois et 12 mois. Départs en mobilité de septembre à février (session d'hiver) et de février à juin (session printemps)	-Stages de recherche (hors césure) -Non cumulable avec AMIS et tout autre financement supérieur à 600€/mois; -Normaliens-élèves non éligibles	Conditions de ressources : - en cas de rattachement au foyer fiscal des parents, le quotient familial ≤ à 19 190€ - en cas d'indépendance fiscale, ressources personnelles et quotient familial = minimum à 50% du SMIC brut annuel.	-Stage de 2 à 12 mois -Les mobilités devront être reconnues dans la formation suivie à l'ENS Paris-Saclay par l'octroi d'ECTS.  △ Attribution de l'allocation possible jusqu'à 12 mois par cycle d'études.
Montants	Forfait voyage variable selon destination : ≤ 5000 kms jusqu'à 800 € ≥5000 kms jusqu'à 1200 €	660€/mois (soit 22€/jour) + indemnité de transport	De 250 à 450 € / mois Allocation partielle possible.	Montant mensuel variable selon le pays*. Pour information, taux par pays en 2019-2020 en p.4. Montant total de la bourse calculé au prorata temporis Allocations partielles possibles ou attribution du statut d'étudiant ERASMUS non-allocaire.
Commentaires	Période de candidature : - de <b>mai à juillet 2020</b> pour les départs de septembre à février - de <b>novembre 2020 à mars 2021</b> pour les départs de février à juin :  Dossiers de candidature recevables après le départ en mobilité.	Période de candidature pour les départs du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année N : - de <b>novembre N-1 à février N</b> -de <b>janvier à avril</b>  Dossiers de candidature recevables après le départ en mobilité.	Période de candidature pour les départs à compter du 1er juillet : -de <b>juillet 2020 à mars 2021</b>  Dossiers de candidature recevables après le départ en mobilité.	Période de candidature : -de <b>juillet 2020 à février 2021</b>  Dossier de candidature à déposer au SRI <u>avant le départ</u> .



## MOBILITÉ SORTANTE

### Programmes de financement et d'aides aux boursiers sur critères sociaux

PROGRAMME	Bourses mobilité IDF	Les aides spécifiques ponctuelles	L'allocation exceptionnelle de la Ville de Paris
	Région Ile-de-France	CROUS	Ville de Paris
Lien	<a href="https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants">https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants</a>	<a href="http://www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-financieres-particulieres.html">http://www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-financieres-particulieres.html</a>	<a href="https://www.crous-paris.fr/bourses/les-autres-aides-financieres/lallocation-exceptionnelle-de-ville-de-paris/">https://www.crous-paris.fr/bourses/les-autres-aides-financieres/lallocation-exceptionnelle-de-ville-de-paris/</a>
Type de mobilité	Stages conventionnés	Une aide ponctuelle est proposée aux étudiants qui rencontrent momentanément de graves difficultés.	La Ville de Paris propose une aide ponctuelle aux personnes rencontrant des difficultés financières temporaires.
Durée	1 à 10 mois	Aide d'urgence versée sur minimum 6 mois et maximum 10 mois	Aide d'urgence
Bénéficiaire	Normaliens étudiants et normaliens en CST	Aide ponctuelle personnalisée attribuée aux étudiants rencontrant des difficultés pour la poursuite de leur année universitaire.	Pour en bénéficier, contactez la section d'arrondissement du Centre d'Action Sociale de la ville de Paris (CASVP) de votre domicile qui vous adressera un dossier de demande.
Critère d'éligibilité	Conditions de ressources : - en cas de rattachement au foyer fiscal des parents, le quotient familial $\leq$ à <b>19 190€</b>  - en cas d'indépendance fiscale les ressources personnelles le quotient familial = minimum à 50% du SMIC brut annuel.	Aide accordée après examen en comité des demandes et en fonction de chaque situation, afin d'apporter rapidement une aide financière personnalisée, et conditionnée aux exigences de la bourse sur critères sociaux.	Aide ponctuelle aux personnes rencontrant des difficultés financières temporaires
Montant	De 250 à 450 €/ mois Allocation partielle possible.	Personnalisé en fonction des situations et fixé par le comité du CROUS	NC
Date limite de candidature et contact	Période de candidature pour les départs à compter du 1er juillet : -de <b>juillet 2020 à mars 2021</b>  Dossiers de candidature recevables après le départ en mobilité.	Se renseigner auprès du CROUS	Se renseigner auprès du Centre d'Action Sociale de la ville de Paris par arrondissement <a href="http://paris.fr">paris.fr</a> .



## MOBILITÉ SORTANTE

### Programmes de financement et d'aides aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME	ERASMUS+ Mobilité & Handicap	Bourse de mobilité internationale	Bourses FEDEEH
	Commission européenne	Conférence des grandes écoles (CGE) & Mission Handicap Assurance (MHA)	Fédération Etudiante pour une Dynamique Etudes et Emploi avec un Handicap
Lien	<a href="http://www.agence-erasmus.fr/docs/2426_flyer-abilympics.pdf">http://www.agence-erasmus.fr/docs/2426_flyer-abilympics.pdf</a>	<a href="https://www.cge.asso.fr/liste-actualites/mobilite-internationale-des-etudiants-en-situation-de-handicap-des-bourses-pour-compenser-les-surcouts-lies-au-handicap/">https://www.cge.asso.fr/liste-actualites/mobilite-internationale-des-etudiants-en-situation-de-handicap-des-bourses-pour-compenser-les-surcouts-lies-au-handicap/</a>	<a href="http://www.bourses-fedeeh.fr/bourses-fedeeh">http://www.bourses-fedeeh.fr/bourses-fedeeh</a>
Type de mobilité	Stages de recherche, stages professionnalisant en laboratoire ou en entreprise dans l'un des pays du programme (voir liste en p.4).	Semestre, année d'étude, stage	NC
Durée	2 à 12 mois	NC	NC
Bénéficiaires	L3, Master et doctorat	L3, Master	L3, Master, doctorat, jeunes diplômés
Critères d'éligibilité	Etudiants en situation de handicap	Etudiants en situation de handicap	Etudiants en situation de handicap
Montants	Les coûts éligibles à un complément de financement peuvent être divers : hébergement spécifique, assistance d'un accompagnateur pendant le voyage, suivi médical, soutien matériel, aide à domicile ou encore auxiliaire de vie.	Bourses de 30 000 € au total pour financer les surcoûts liés au handicap pendant la mobilité.	En fonction du projet
Date limite de candidature	Une demande de fonds complémentaires devra être adressée par le service des relations internationales à l'Agence Erasmus+ <b>au moins 2 mois avant le départ en mobilité.</b>	<b>Voir les sites CGE/MHA</b>	<b>Février -Mars N</b>

#### À NOTER !



**Handicap** (loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) :  
« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable, ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Bourse d'encouragement à la mobilité internationale en développement et octroyée pour la première fois le 04/07/2019 à 13 étudiants en situation de handicap (30 000€) par la Conférence des grandes écoles (CGE) et la Mission Handicap Assurance (MHA).



## MOBILITÉ SORTANTE

### \* À titre indicatif, taux allocations Erasmus+ 2019-2020 :



L'attribution d'une aide financière se fait :

- En fonction des fonds disponibles
- De l'éligibilité du dossier

L'attribution d'une aide financière n'est pas systématique même si vous remplissez certains critères d'éligibilité.

Les fonds ERASMUS se calculent au jour près, la date de début et de fin de mobilité sera le premier jour et le dernier jour de présence obligatoire du participant dans l'organisme d'accueil.  
Hors samedis, dimanche et jours fériés

DESTINATION	MONTANT ETUDES	MONTANT STAGES
<b>GROUPE 1</b> : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	370€/mois	520€/mois
<b>GROUPE 2</b> : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	320€/mois	470€/mois
<b>GROUPE 3</b> : République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	270 €/mois	420 €/mois

### Autres programmes de financement

• **BOURSE DU CONSEIL DE L'EUROPE :**

<https://www.crous-paris.fr/bourses/les-autres-aides-financieres/bourse-du-conseil-de-leurope/>

• **BOURSES DE LA FONDATION DE FRANCE :**

<https://www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses>

<https://www.crous-paris.fr/bourses/les-autres-aides-financieres/bourses-de-fondation-de-france/>

• **BOURSES DE LA VOCATION :**

<http://www.fondationvocation.org/poser-sa-candidature>